

FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCTROI DE LA PROTECTION RENFORCÉE

1. PARTIE :

2. DATE DE LA DEMANDE :

Demande établie par :

Institution :

Courriel :

Nom :

Fax :

Adresse :

Téléphone :

3. CONDITIONS REQUISES PAR LE COMITÉ¹ :

3.A IDENTIFICATION DU BIEN CULTUREL (veuillez joindre des photographies et plans) :

Appellation du bien culturel :

État, province ou région :

Coordonnées U.T.M. du point central approximatif et liste des coordonnées U.T.M. des limites du bien culturel, le cas échéant :

Surface du bien culturel (ha) :

3.B DESCRIPTION DU BIEN CULTUREL :

3.C PROTECTION DU BIEN CULTUREL :

3.D UTILISATION DU BIEN CULTUREL :

¹ La description doit contenir les éléments prévus dans les paragraphes 54-62 des Principes directeurs.

3.E INFORMATION CONCERNANT LA OU LES AUTORITÉS RESPONSABLES :

(par exemple, la ou les autorités responsables des mesures évoquées dans les articles 5, 10 (b) et 10 (c) du Deuxième Protocole)

3.F JUSTIFICATION DE LA PROTECTION RENFORCÉE :

Les demandeurs sont invités à justifier le fait que les critères suivants sont satisfaits :

Le bien culturel :

- (i) est de la plus haute importance pour l'humanité (article 10 (a) du Deuxième Protocole) ;
- (ii) est protégé par des mesures internes, juridiques et administratives, adéquates, qui reconnaissent sa valeur culturelle et historique exceptionnelle et qui garantissent le plus haut niveau de protection (article 10 (b) du Deuxième Protocole). Une copie de la liste requise au titre du paragraphe 58 des Principes directeurs est annexée ;
- (iii) n'est pas utilisé à des fins militaires ou pour protéger des sites militaires. Une copie de la déclaration sur la non-utilisation à des fins militaires est jointe (article 10 (c) du Deuxième Protocole).

La ou les Parties est/sont également invitée(s) à fournir des informations concernant les mesures pertinentes adoptées au titre d'autres instruments normatifs et programmes de l'UNESCO, le cas échéant.

Signature par les autorités compétentes de la Partie concernée :

Nom complet

Titre

Date

MODÈLE

Déclaration de non-utilisation à des fins militaires

Au nom de [la Partie sous le contrôle duquel le bien culturel se trouve], je déclare par la présente que, conformément à l'article 10 du Deuxième Protocole, [le bien culturel pour lequel une protection renforcée a été demandée] ne sera pas utilisé à des fins militaires ou pour protéger des sites militaires.

[Signature du représentant que la Partie sous le contrôle duquel le bien culturel se trouve a désigné comme étant compétent en la matière]

Nom :

Fonction :

Date :
